



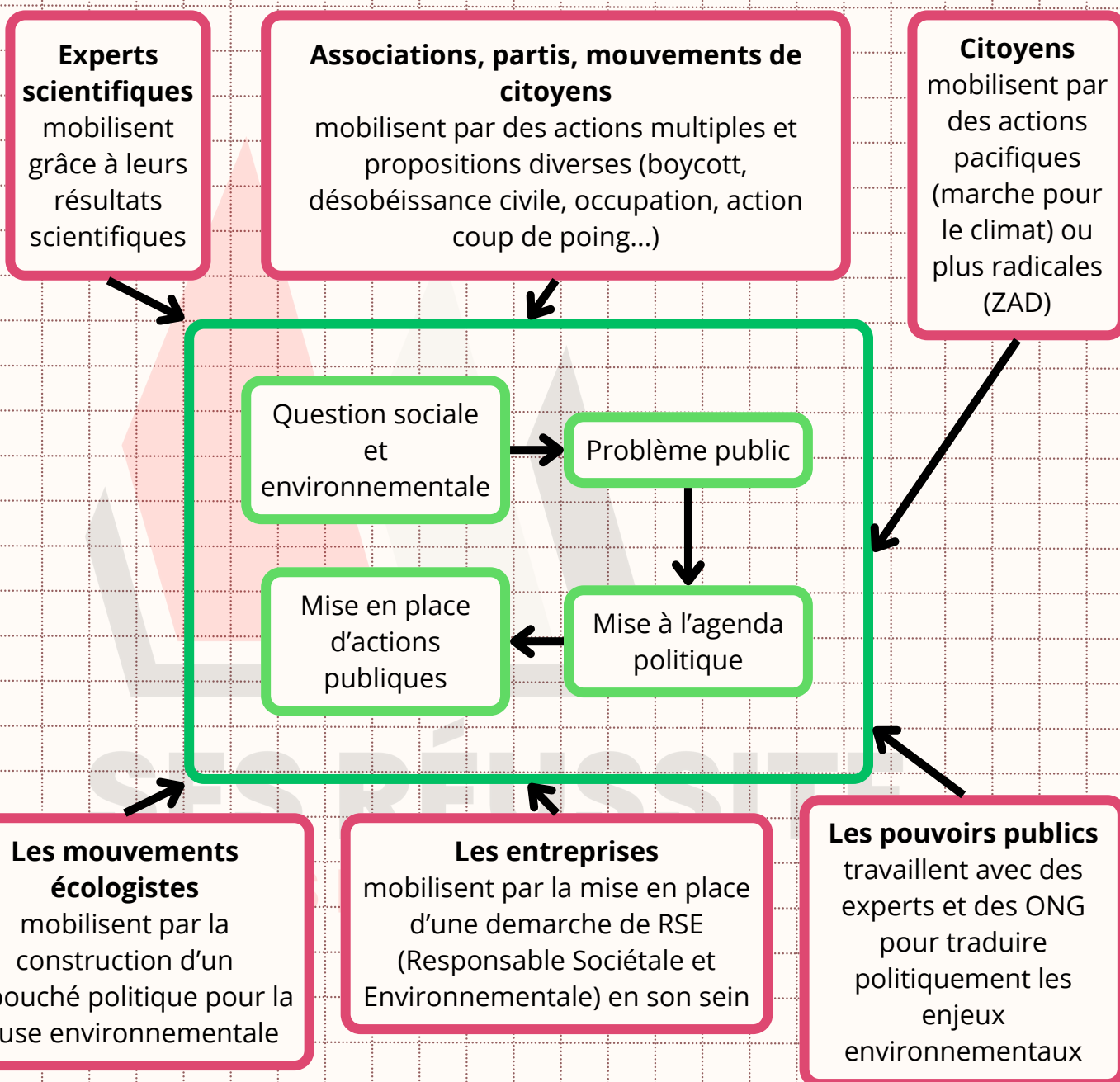
Fiche de révisions

Terminale SES



Chapitre : Quelle action publique pour l'environnement ? Fiche 1/4

Quels sont les différents acteurs qui participent à la construction d'un problème public et quelles sont leurs relations entre eux ?

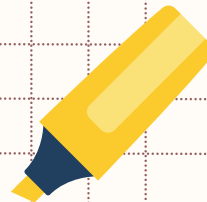


Ces acteurs interagissent entre eux pour imposer leur interprétation et leur représentation d'une question sociale. Ayant des intérêts parfois divergents ils entretiennent des relations de coopération ou de conflit.



Fiche de révisions

Terminale SES



Chapitre : Quelle action publique pour l'environnement ? Fiche 2/4

Quelles sont les différentes échelles d'intervention de l'action publique ?

Environnement = **bien commun mondial**



Intervention au niveau international nécessaire



L'Organisation des Nations unies (ONU) a ainsi créé en 1988 le **Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)**. Ce dernier a joué un rôle fondamental dans la conclusion ultérieure des accords climatiques comme le protocole de Kyoto de 1997 ou l'accord de Paris de 2015.



Cependant les interventions aux autres échelles ont aussi leur importance..

Mondiale

(grands accords internationaux)

Européenne

(ex.: mise en place des marchés de quotas)

Nationale

(ex.: mise en place de taxations ou de réglementations)

Locale

(ex.: transports en commun durables)

Au départ, **démarche descendante** "top down"

ex.: Protocole de Kyoto (1997) qui fixe un objectif contraignant pour les Etats membres qui doivent répercuter les objectifs sur leur sol.

Maintenant **démarche plus ascendante** "bottom up.

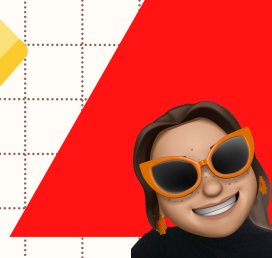
ex.: conférence de Copenhague (2009) et accord de Paris (2015).

Le collectif fixe un objectif global d'émissions de gaz à effet de serre (GES) puis chaque pays apporte les objectifs de réduction et les financements qu'il est prêt à consentir afin d'impliquer tous types d'acteurs.



Fiche de révisions

Terminale SES



Chapitre : Quelle action publique pour l'environnement ? Fiche 3/4

Quels sont les outils à disposition des pouvoirs publics pour lutter contre le dérèglement climatique ?

	Principe	Avantages	Limites
Réglementation	Instauration de normes d'émissions, de procédés, de produit, de qualité dans le but de contraindre les agents économiques à réduire leur impact environnemental	Utile en cas d'urgence à traiter	-Application uniforme à tous donc défavorisent les plus fragiles. -Effet rebond aussi appelé "paradoxe de Jevons" -Pouvoir des lobbies qui bloquent l'instauration de certaines normes -Problème de contrôle du respect des normes
Marché des quotas d'émission	Système d'échange de droits à polluer qui a pour objectif d'inciter à moins polluer	Ne pénalise que le surplus de pollution Recettes fiscales qui peuvent être redistribuées en faveur de l'environnement et du social (double dividende)	-Baisse du pouvoir d'achat des ménages -Baisse de la compétitivité des entreprises -Volatilité des prix -Fixation d'un prix peu incitatif
Taxation	Système qui repose sur le principe du pollueur/payeur pour modifier les prix relatifs et inciter les agents à inclure le coût environnemental	Recettes fiscales qui peuvent être redistribuées en faveur de l'environnement et du social (double dividende)	-Peu populaire, question de la justice fiscale -Mise en pratique de la redistribution de la taxe souvent partielle ce qui pose la question de la légitimité de la taxe
Subvention à l'innovation verte	Aide allouée pour inciter à l'innovation verte	Favorise la croissance économique	-Hausse des dépenses publiques -Choix des secteurs pas forcément judicieux



Fiche de révisions

Terminale SES



Chapitre : Quelle action publique pour l'environnement ? Fiche 4/4

Quelles sont les contraintes qui pèsent sur les accords internationaux ?

L'**absence d'organisation mondiale** pour la gestion des questions environnementales conduit à ce que les décisions soient prises via des accords internationaux dont seuls les pays signataires sont concernés.

Les négociations autour de ces accords sont rendues difficiles car :

Certains pays se comportent en **passager clandestin**.

L'environnement étant un **bien commun** c'est-à-dire non excluable et rival. Par choix ou en l'absence de sanction, ils repoussent leurs efforts dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le coût politique des efforts climatiques étant immédiat alors que les bénéfices ne le sont pas

Il existe des **inégalités de développement entre les pays**. Les pays en développement ne peuvent pas fournir les mêmes efforts que les pays développés

Les pays développés ont connu les premières la Révolution Industrielle et ont une responsabilité dans la concentration des gaz à effet de serre. Les pays en développement (Chine, Inde etc...) ont rattrapé les pays développés mais les émissions de GES par habitant restent faibles

Par exemple, la Convention du Climat de 1992 a posé les fondements de la **coopération internationale**.

Les négociations se font dans le cadre des COP (Conférence des Parties). Les USA n'ont pas ratifié le protocole de Kyoto qui en émane et le Canada en est sorti avant la fin de la première période.

De ce fait le **Protocole de Kyoto** (1997) n'imposait une réduction des GES que pour les pays développés.

L'Accord de Paris (2015) a imposé une réduction des GES pour tous mais avec une souplesse pour les pays en développement et un fonds d'aide "Fonds vert" financé par les pays développés pour les aider dans leur transition écologique.